COMPTE-RENDU du CTL du 09 décembre 2021

Tout ne baigne pas dans l'huile ….

Solidaires Finances Publiques fait état, à travers ses propos liminaires, du mal-être des agents qui doivent faire face aux restructurations pratiquées à marche forcée générant une perte de sens au travail mais également une perte des collectifs de travail, le tout, sans aucune reconnaissance.
Les arrêts de maladie sont croissants.
Réponse de la DDFIP : Si on prend un petit peu de recul, effectivement, tout ne va pas bien dans le département. Si on parle de reconnaissance, un accord a été signé sur le volet indemnitaire et promotionnel mais la reconnaissance n'est pas que pécuniaire, elle vise également à améliorer le quotidien des agents. On veille donc sur la qualité de vie des agents !!!
La DDFIP doit encore progresser sur le management, associer les agents aux décisions … les agents, quelle que soit leur fonction, ont besoin d'être associés !!!
On a encore de grandes marges de manœuvre.
Le télétravail n'est pas à prendre comme une fuite mais comme une meilleure adéquation entre le monde du travail et la sphère familiale.
Réorganisation du réseau : contrairement aux apparences, la DDFIP passe beaucoup de temps à la préparer. En ce qui concerne la mise en place du NRP et plus particulièrement sa déclinaison au sein du SPL, la problématique n'est pas la même que pour la filière fiscale. L'approche se fait plutôt par le suivi (phase d'atterrissage). Tout dépendra de la fusion HELIOS...
Il s'agit en fait d'harmoniser des méthodes vis-à-vis des élus mais après consultation de l'ensemble des agents (consultation où la parole est libre). Ensuite, la DDFIP tranche….
Pour Solidaires Finances Publiques, le calendrier est court, beaucoup de réunions s'enchaînent et dans le contexte sanitaire actuel, tous les aspects métiers n'ont pas été abordés (devenir des cadres B au sein de l'assiette par exemple). Contrairement aux dires de la DDFIP, les réunions sur les restructurations ne se sont pas si bien passées que ça, il faudra donc obligatoirement un suivi.
DDFIP : En ce qui concerne l'assiette, le cadre A sera le référent (gestionnaire du secteur géographique), les missions sont connues, les rôles sont distribués. On bouge les lignes de l'organisation. Tout reste à construire … le rôle des antennes, par exemple.
Pour Solidaires Finances Publiques, la DDFIP ne fait qu'organiser la pénurie, pour les agents de Lunéville ou PAM, par exemple, quels seront les effectifs restant sur les antennes ? Silence radio ...
Solidaires Finances Publiques conclut, en ce qui concerne ces réunions : « comment voulez-vous que les agents vous parlent librement quand tout est déjà plié. Ils ont plus eu l'impression d'assister à une oraison funèbre… »

<u>Ordre du jour</u> :

1) <u>Approbation des PV des CTL du 29 septembre et 08 octobre 2021</u> :

Approbation unanime des OS.

2) <u>Ponts naturels 2022</u> :

Sont proposés par la DDFIP, les dates des 27 mai (Ascension) et 15 juillet 2022 (14 juillet), la date du 31 octobre 2022 n'ayant pas été retenue (Toussaint).
A noter que le mercredi 25 mai sera ouvert au public (le matin sans rendez-vous et l'après-

midi sur rendez-vous) afin de garantir un minimum d'accueil durant la période de campagne déclarative.

3) <u>Bilan 2021 du budget participatif et mise en place du fonds d'amélioration du cadre de vie au travail des agents pour 2022</u> :

Souvenez-vous, il y a encore quelques années, nous étions embarqués sur le « **TITANIC** » pour raisons budgétaires, c'était économies sur tous les ponts : il fallait éviter d'avoir recours aux photocopies (car utilisation du papier avec parcimonie), économiser sur l'affranchissement (clic'esi), les m² par agent étaient rationalisés, le parking devenait payant, l'utilisation des sacoches navettes limitée, les standards disparaissaient.
Aujourd'hui, c'est « **LA CROISIERE S'AMUSE** » en open bar avec installation des espaces de convivialités où vous pourrez apprécier la végétation artificielle (elles sont passées où l'éco-responsabilité et l'écologie ???) mais également déploiement de baby-foot à tous les étages (faudra-t-il se rendre préalablement dans le bureau du chef de service pour récupérer la balle ????). A quand les flippers, les boules à facettes, le karaoké, les jeux de fléchettes personnalisés, les tables de camping, les fauteuils relax et les barbecues, etc...
Chez Solidaires Finances Publiques, on se demande si l'idée de ce fonds n'est pas, comme la végétation, issue d'une intelligence artificielle….

Budget participatif de 30 000 euros : 21 agents se sont portés volontaires. Ils représentaient les différents sites du département.
41 fiches projets ont été élaborées, regroupées en 3 thèmes (matériels ou objets à destination des agents ou d'un service – idées sur le thème recyclage, éco-responsabilité et écologie – idées d'aménagement intérieur ou extérieur).
Ces fiches ont été soumises au vote, 81 agents se sont prononcés.
Actuellement, toutes les idées n'ont pas encore été mises en places : nichoirs à oiseaux (il convient de se rapprocher de la LPO), récolte d'instruments d'écriture, armoires à livres (utilisation d'armoires professionnelles à redéployer).
En ce qui concerne, l'installation des abris à vélo, certains nécessitent des travaux soumis à autorisation préalable.
Comme mentionné ci-dessus, Solidaires Finances Publiques s'interroge sérieusement sur le caractère éco-responsable et écologique de l'acquisition de plantes en plastique intégrées dans les espaces de convivialité !!!

Pour la DDFIP, encore trop peu d'agents sont sensibilisés à l'importance du sujet, un effort pédagogique va donc être fait.

D'autant plus qu'un fonds de 90 000 euros est alloué au département afin d'améliorer le cadre de vie au travail. Ce fonds devra permettre de financer différents types d'actions en faveur de la qualité de vie au travail, ces actions relevant des quatre axes suivants :
- cadre de vie au travail,
- démarche éco-responsable,
- sensibilisation aux innovations,
- responsabilité sociale de la DGFIP.

Les agents devront se prononcer majoritairement sur des projets qui devront relever d'une approche la plus collective possible, s'ils ne veulent pas que ces fonds soient redéployés sur d'autres directions, donc perdus pour notre département. Les Directions pourront également compléter ce Fonds par des crédits issus de leur Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) afin de financer un projet ambitieux.

Un CTL dédié se tiendra à la fin du 1er trimestre 2022, début du 2ème trimestre 2022.
Un GT aura lieu en début d'année (courant mars).

Il est souligné qu'aucune demande n'a été recensée pour les sites de Briey et Longwy (par ailleurs, constat est également fait que les DUERP n'ont également pas été remplis). C'est assez révélateur de l'ambiance générale qui règne sur ces sites.

4) <u>Organisation de la délivrance des quitus</u> :

Septembre 2023, démarche unique sur l'ANTS. Nouvelle application en cours de test. Les quitus seront délivrés par mail.

Recrutement d'un agent contractuel à Nancy, aide d'un ETP du SIE de Vandoeuvre pour aider le SIE de Nancy, aide également d'un ETP de la Direction.

Actuellement, délivrance par les SIE de Nancy à hauteur de 50%, de Briey à hauteur de 10% et de l'antenne « maintenue » de Longwy à hauteur de 40%.
Pour cause de contexte sanitaire particulier, mise en place d'une BALF dédiée à la délivrance des quitus. Aujourd'hui, deux BALF existent (Briey et Nancy), au 1er janvier 2022 celle de Briey sera déconnectée.

Le gain immédiat : retrait de l'activité quitus du site de Longwy assurée actuellement par un EDR redéployé sur le SIP. Parallèlement, le SIE de Briey pourra se reconcentrer sur les autres tâches dévolues au SIE.
Solidaires Finances publiques s'interroge sur les remontées à la BCR des axes de contrôles (quitus supérieurs à 30.000 euros) : il n'y a pas de sujet, elles sont toujours effectuées par la Direction du Contrôle Fiscal, mais il faut revoir le circuit de la circulation de l'info. Va comprendre ???

5) <u>Point sur l'expérimentation RSP MEDOC</u> :

Monsieur GAUTIER tient à saluer l'engagement des équipes .

Le département 54 est le seul département expérimentateur de la méthode RSP MEDOC [RSP (recouvrement)/MEDOC (suivie des créances)] dévolue aux particuliers. L'applicatif ayant été, dans un premier temps, mis en place pour les professionnels.
La migration a été effectuée en date du 04 février 2021 avec une certaine réussite.
L'utilisation de ce nouvel outil est particulièrement chronophage. Il faut donc trouver des pistes d'amélioration.
Certaines spécificités relevant de la fiscalité des particuliers n'ont pas été prises en compte lors de l'élaboration de l'outil (solidarité dans le paiement de l'impôt-impôts des particuliers).
Des échanges avec les acteurs de terrain ont permis de faire un état des évolutions techniques à venir…

<u>S'agissant de RSP</u> : les premières améliorations vont être mises en production début 2022, avec notamment la mise à jour des coordonnées des employeurs, les documents de poursuites de masse normées CLIC'ESI comportant la seule identité du comptable, l'automatisation des mises en demeure, la traçabilité des recettes après ANV (Admission en Non Valeur). Puis un palier fonctionnel en mai 2022 permettra de répondre aux principales demandes prioritaires des agents avec l'affichage du n° FRP dans RSP, les poursuites des co-solidaires, l'automatisation et la centralisation éditique des SATD, l'anonymisation des avis de masse, une meilleure visualisation des adresses d'envoi à l'écran, la possibilité de saisie d'adresses pour des mises en demeure, saisies et poursuites extérieures, le renouvellement automatique des mises en demeure et la possibilité d'émettre des SATD sans acte de relance préalable.

<u>S'agissant de MEDOC</u> : les agents des SIP du département ont classé leurs besoins prioritairement : 6 besoins ont été exprimés et feront l'objet de programmations mensuelles de mise en production.
Le prochain palier technique MEDOC permettra l'annulation des impayés REC, le « copier-coller » de n° SPI, l'affichage des sursis, l'utilisation des numéros de facture REC pour imputer les paiements et les dégrèvements.
Les autres travaux seront répartis sur 6 paliers mensuels durant le 1er semestre 2022 :
- une amélioration de l'affichage des identifiants métiers, SPI, SIREN lors des recherches par nom, l'amélioration de la transaction contribuable 21-1, l'affichage automatique de la date du jour en cliquant sur le champ « date », la facilitation de la recherche d'un n° de facture à partir du n° FRP ;
- simplification par l'attribution d'un n° unique des opérations transmises par REC et pour les opérations en provenance de RAR ;
- adaptation de la transaction 25-1 pour permettre la modification des corrections H et J (corrections automatiques) ;
- possibilité de faire du « copier-coller » de n° FRP ;
- stockage des opérations de dégrèvements sous le dossier du contribuable ;

- Affichage du nom du payeur d'une créance lors d'une imputation d'une affaire.
L'ensemble de ces évolutions qui seront mises en production feront l'objet d'une évaluation par les utilisateurs.

Avant de clore le sujet et au vu de la décision prise antérieurement par Monsieur Babeau d'expérimenter ROC-SP dans le 54, Solidaires Finances Publiques confiant sur le choix de notre Ex-Directeur, interroge Monsieur Gautier pour connaître ses intentions en matière de futures expérimentations...
Monsieur Gautier nous précise qu'une évolution de l'organisation est prévue en 2022 à travers la création des Centres de Gestion Financière. Affaire à suivre ….

6) <u>Déploiement de l'outil VOXUSAGERS</u> :

Projet lancé depuis 2019 par la Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP) afin de recueillir les avis des usagers. Il s'agit d'un site en ligne permettant de publier de manière transparente et ouverte les expériences positives comme les difficultés rencontrées par les usagers des services publics sous forme « d'histoires » vécues. Des réponses doivent être apportées par l'Administration concernée à chacune des expériences publiées.
L'objectif de la démarche serait de contribuer à l'amélioration continue de la qualité dans les services publics.
Le site est déjà opérationnel.
Le périmètre de déploiement est limité aux SIP.
Au niveau local, la DDFIP du 54 a choisi de confier le traitement des histoires et la rédaction des réponses à la Mission Accompagnement des Transformations qui se rapprochera du SIP concerné pour obtenir les informations nécessaires.
A terme, cette organisation pourra être adaptée dans le temps, en fonction de la volumétrie des histoires reçues, en confiant le traitement des demandes et la rédaction des réponses directement aux SIP.

Solidaires Finances Publiques s'interroge en ces temps particulièrement troublés où tout est soit-disant fait pour améliorer le cadre de vie des agents : « A quand un VOXAGENTS » ?????

7) <u>Questions diverses</u> :

- Médecin de prévention : en arrêt jusqu'au 14 janvier. Un dispositif est mis en place. En cas de besoins, il faut contacter par la Balf le service RH qui transmettra les coordonnées du médecin de prévention de remplacement (qui change constamment) ;

- Expérimentation ANF (Accès des Notaires au Fichier immobilier) : les notaires auront accès au fichier en septembre 2022.

- Caserne THIRY : réunion à venir.

- Le CTL « suppression d'emploi » est fixé au vendredi 7 janvier.

- Télétravail : les horaires proposés lors de l'initialisation de la demande ne sont pas susceptibles d'être modifiés. Il s'agit d'un temps forfaitaire. En cas, d'impondérables, il convient de prévenir le chef de service.

- Accueil à Longwy : la jauge doit être **<u>impérativement</u>** respectée. Le chef de service doit réguler son accueil. Rappel lui en a été fait.

- Fin du Numéraire : il n'y aura plus de cash encaissé au 1er janvier 2022.

- Fin duBANT de Toul : septembre 2022